



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230703-2023050-DE



Séance du 3 juillet 2023 à 18h

2023/50

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA, Sébastien ABADIE, Dominique GAYE

Absents : Gisèle VINCENT (Procuration à Philippe SOULE-PERE), Régine TOSON (Procuration à Jean TRILLE), Hélène FRANCES (Procuration à Juliette SALANNE), Bernard LHOSSEIN (Procuration à Denis FEGNE).

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 août 2022

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – PARLEM

*Annule et remplace la délibération n° 2023/047
(erreur matérielle sur la date de la séance)*

M. le Maire informe le conseil municipal que l'association Parlem (cours d'occitan enfants et adultes) fête ses 30 ans. Elle souhaite à cette occasion et sur proposition de la commission, être soutenue par une subvention de la commune d'un montant de 500€.

Les crédits seront pris à l'article 6574 sur la ligne divers (5000 € budgétés).

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500,00 € TTC à l'association PARLEM.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,


Denis FEGNE

